Direction générale du Trésor

Offre de stage Service économique régional Pôle agricole Ambassade de France à Singapour

Début du stage : janvier 2026 Durée : 6 mois

Clôture des candidatures : 05/12/2025

Poste et missions

Le stage sera piloté par le SER de Singapour. Le/la stagiaire sera placé(e) sous la responsabilité administrative de Mme Adeline-Lise KHOV, cheffe du Service économique régional, et encadré(e) par M. Philippe LINTANF, conseiller régional pour les affaires agricoles, pour une période de 6 mois.

Le/La stagiaire effectuera des analyses économiques sur le secteur agricole de l'Indonésie, de la Malaisie, des Philippines et de Singapour. Deux types de travaux seront principalement attendus pour chacun de ces pays :

- Mettre à jour les fiches destinées à fournir des informations aux entreprises françaises sur la production et la politique agricoles de ces pays, leurs échanges commerciaux avec la France, les accords commerciaux et les relations bilatérales. Ces fiches seront publiées sur les sites des ministères chargés de l'agriculture et de l'économie. Des exemples de fiches peuvent être consultés sur le site du ministère de l'agriculture.
- A partir de ces fiches, élaborer une présentation « PowerPoint » sur la situation agricole de chacun des quatre pays.

Le/La stagiaire sera également amené(e) à contribuer aux travaux du pôle agricole dans différents domaines tels que la rédaction de notes de synthèse, la préparation de la veille bimensuelle destinée au ministère de l'agriculture et aux entreprises, la participation à des opérations de promotion institutionnelle de produits agroalimentaires ou le suivi des dossiers de proposition à l'ordre du Mérite agricole.

Il/elle pourra être associé(e), ponctuellement et de manière ad hoc, aux autres activités du SER.

Profil et compétences recherchés

Niveau d'études souhaité: Bac+5 (universités et grandes écoles); stage de césure ou stage de fin d'études.

Compétences requises: analyse économique, capacités rédactionnelles, outils bureautiques (dont Excel impérativement).

Langues: anglais professionnel (niveau B2 minimum).

Employeur

Le Service Économique Régional est un service extérieur de la Direction Générale du Trésor qui relève du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique. Il est placé auprès de l'Ambassade de France à Singapour. Il supervise les missions à l'international de la Direction Générale du Trésor pour les pays de l'Asie du Sud-Est.

Les activités du SER sont organisées autour de plusieurs pôles thématiques: macroéconomie, développement durable, propriété intellectuelle et agriculture. Le Pôle agricole régional de Singapour est également compétent pour Brunei, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines et le Timor oriental.

Localisation

Ambassade de France à Singapour 101-103 Cluny Park Road Singapore 259595

Comment postuler?

Adresser un email avec CV et lettre de motivation à M. Philippe LINTANF, conseiller régional pour les affaires agricoles - philippe.lintanf@dgtresor.gouv.fr

Conditions du stage

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

Il n'existe aucune restriction d'âge ou de nationalité pour postuler à un stage dont la durée ne devra toutefois pas dépasser 6 mois. Une convention de l'établissement d'enseignement supérieur français sera demandée.

Le stage ne donnera lieu à aucun déplacement professionnel à l'extérieur de Singapour.

Compte tenu des conditions sanitaires évolutives et de sécurité (plusieurs pays ou zones classées orange et rouge), les déplacements dans le pays seront soumis à autorisation selon les règles en vigueur à l'Ambassade.

Le stage s'effectuera exclusivement à l'ambassade, sans possibilité de télétravail.

Au-delà de deux mois de stage, la gratification horaire est fixée à 4,35 €. Le coût de la vie à Singapour, plus élevé qu'en France, nécessitera de disposer de ressources complémentaires.

Le/La stagiaire devra notamment prendre en charge les dépenses liées à son logement sur place et à son transport aller-retour entre la France et Singapour, ainsi que les frais liés à l'établissement de son visa (environ 355 dollars singapouriens).